

"L'apport de l'erreur dans l'apprentissage de l'orthographe en  
FLE :répertoire pour mieux agir "

(The contribution of error in learning French as a foreign language: listing to  
act in a better act)



**Amina Boumedjane**

Laboratoire : Sémiotique et Pratiques discursives SEPRADIS, , Université de Biskra, Algérie,

[amina.boumedjane@univ-biskra.dz](mailto:amina.boumedjane@univ-biskra.dz)

**Abdelouahab Dakhia**

Université de Biskra, Algérie, [h\\_dakhia@yahoo.fr](mailto:h_dakhia@yahoo.fr)

**Date de soumission:** 15/03/2021 **Date d'acceptation:** 25/06/2021 **Date de publication:** 10/07/2021

**Résumé:**

*Le présent article vise à mettre la lumière sur une partie intégrante dans le processus d'enseignement/apprentissage des langues étrangères ; qui est " la notion d'erreur langagière". Cette notion qui demeure cependant floue, pour deux raisons principales : l'impression d'évidence qui lui est attachée au premier abord et sa grande complexité pour qui cherche à la cerner plus précisément. Et de ce fait, le présent article tentera de répondre à des questionnements relatifs aux erreurs langagières. Comment peut-on les définir ? Pour quelles raisons les erreurs sont-elles commises par les apprenants ? Quel statut attribue-t-on à l'erreur langagière dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie ? Y-a-t-une relation entre le type d'erreur et la façon d'y remédier ?*

**Mots-clés:** Erreur langagière ; Processus d'enseignement /apprentissage des langues étrangères ; Origine de l'erreur ; statut de l'erreur ; typologie des erreurs .

**Abstract:**

*This article aims to shed the light on one of the components of the process of teaching/ learning of foreign languages which is "the linguistic mistake" which concept remains relatively ambiguous. This is due to two causes; from one hand, we find the inevitability attributed to it and from the other hand, we find its complex structure especially to someone who tries to manage it. That's why we tried in this article to answer some key questions regarding this concept in the process of teaching/ learning of foreign languages. So, how can we define these linguistic mistakes committed by the learners? What are their causes? What are the situations given to them in the process of teaching foreign languages in Algeria? Is there a relationship between the error and the way we remedy it?*

**Keywords:** Linguistic mistake; Teaching process languages learning; Origin of the mistake; Mistake status ;typology of error.

\* Auteur correspondant :Boumedjane Amina, Email: [amina.boumedjane@univ-biskra.dz](mailto:amina.boumedjane@univ-biskra.dz)

### **Introduction :**

Après avoir été longtemps réprimandée associée à une faute, la notion d'erreur a été revalorisée avec l'apparition de l'approche communicative, qui vient s'opposer aux travaux du psychologue B. F Skinner dans lesquels il a tenté de défendre une « approche sans erreurs ». Dans laquelle, il a été persuadé que les erreurs commises par les apprenants étaient contres-productives et résultaient d'« un mauvais enseignement ». A cet effet l'approche communicative intervient pour montrer que l'erreur ne fait qu'une partie intégrante de tout processus d'apprentissage. En d'autres mots ce n'est plus une preuve d'une non-maitrise ou un dysfonctionnement à caractère anormal, mais par contre révèle non pas l'inaptitude de l'apprenant ou l'incompétence de l'enseignant, mais l'existence d'un savoir incomplet, mal assimilé, ou mal consolidé. A travers son erreur l'apprenant sollicite l'enseignant et lui délivre le message qu'il a besoin d'une aide .

### **1. Autour de l'erreur :**

#### **a. L'erreur :**

L'erreur trouve son origine étymologique dans le mot latin « *error* » dérivé du verbe *errare*, qui signifie « *un acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement; jugement, faits psychiques qui en résultent.* » (Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 1978, p. 684) ; « *un jugement contraire à la vérité.* » (Le petit Larousse illustré, 1972, p. 390), ou « *ce qui est inexact par rapport au réel ou à une norme définie.* » (Dictionnaire Hachette encyclopédique, 2000, p. 654). Il est possible de constater qu'à l'origine, les erreurs ont été définies comme un « *écart par rapport à la représentation d'un fonctionnement normé .* » (Cuq, 2003, p. 86). En didactique des langues étrangères, les erreurs « *relèvent d'une méconnaissance de la règle de fonctionnement par exemple, accorder le pluriel de "cheval" en chevaux\* lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier.* » (Marquillo, 2003, p. 120).

Nous pouvons constater que les définitions d'*erreur* citées ci-dessus nous révèlent le caractère inconscient et involontaire de l'erreur. De ce fait, il est donc évident qu'elles sont bien différentes des fautes.

#### **b. La faute :**

Etymologiquement, le concept est issu du mot latin *fallita*, dérivé du verbe *fallere* qui veut dire « *tromper* ». Il renvoie à un « *manquement délibéré aux lois de la morale ou de la religion.* » (Dictionnaire du français vivant , 1972 , p. 50) ou à une « *erreur choquante, grossière, commise par ignorance* » (Le petit Robert, 1985, p :684) d'où vient son sens péjoratif en connotation religieuse. « *La faute originelle se trouve associée au péché, à la culpabilité.* » (Marquillo, 2003, p. 12). Elle est ainsi considérée comme un fait conscient et volontaire, donc plus grave que l'erreur. Il

se peut que cette conception péjorative de la faute dépasse le milieu religieux et pénètre dans les autres domaines de la vie sociale, par exemple dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère. Cela explique pourquoi avant les années 1960, étant synonyme de la faute, l'erreur possédait aussi un sens négatif que l'enseignant et l'apprenant s'efforçaient de les éliminer.

En didactique des langues étrangères, les fautes correspondent à « *des erreurs de type (lapsus) inattention/fatigue que l'apprenant peut corriger (oubli des marques de pluriel, alors que le mécanisme est maîtrisé).* » (Marquillo, 2003, p. 120). Il est donc possible de dire que, dans notre quotidien, les concepts d'erreur et de faute ne sont pas suffisamment distincts l'un de l'autre, et les enseignants ont souvent tendance à les confondre.

### **c. L'origine de l'erreur :**

L'une des questions fondamentales liées à l'erreur est son origine ,car cela permet de savoir où sont les difficultés ,les confusions ou les choses mal acquises et de commencer avec l'élève une démarche de vérification et d'analyse qui va mener à l'apprentissage .Dans cette perspective ,nous proposons la conception de J.P Astolfi qui rend compte de la diversité des facteurs susceptibles de produire des erreurs .Ainsi que la multitude de processus cognitifs et métacognitifs que l'élève met en œuvre lorsqu'il se confronte à une difficulté.

#### **c.1. Des erreurs relevant de la compréhension des consignes du travail données en classes :**

Ce premier type d'erreur est en relation avec la difficulté de compréhension des consignes de travail données .Dans une situation d'apprentissage ,celui qui pose une question ou « un supposé savoir » questionne « un supposé ne pas savoir » .Ce caractère « inversé » du questionnement scolaire présente une source importante d'erreurs involontairement et inconsciemment suscitées .Pour prévenir ce genre d'erreurs ,il faut adopter une décentration de point de vue pour percevoir ce qui peut présenter une difficulté chez celui qui ne connaît pas la réponse.

#### **C.2. Des erreurs résultant d'habitudes scolaires ou d'un mauvais décodage des attentes :**

Nombreuses sont les erreurs qui proviennent d'une part de la difficulté des élèves à décoder les implicites de la situation des attentes de l'enseignant et d'autre part des habitudes scolaires, ou autrement dit des enseignements antérieurement dispensés. Les élèves produisent des constructions erronées mais assez cohérentes par rapport à des règles connues.

#### **C.3. Des erreurs témoignant des conceptions alternatives des élèves :**

Il s'agit ici d'erreurs liées aux représentations des élèves qui sont assez résistantes aux efforts d'enseignement et pour les changer, il faut chercher leurs significations. Ainsi qu'identifier les conceptions sous-jacentes de ces représentations.

**c.4. Des erreurs liées aux opérations intellectuelles impliquées :**

On vise ici les cas d'opérations qui ne sont pas encore disponibles chez les apprenants mais qui paraissent « naturelles » pour les enseignants.

**c.5. Des erreurs portant sur les démarches adoptées :**

Parfois l'enseignant s'attend à l'emploi d'une procédure bien précise de la part de l'apprenant, et l'utilisation d'une autre procédure pourrait induire des erreurs et l'enseignant pourrait ne pas comprendre le cheminement ou l'intention de l'apprenant, c'est pourquoi il vaut mieux permettre aux apprenants d'exprimer leurs propositions collectivement.

**c.6. Des erreurs dues à une surcharge cognitive :**

La charge cognitive des activités scolaires est souvent sous-estimée et la mémoire de travail de l'élève a ses limites ce qui provoque l'apparition de certaines erreurs.

**c.7. Des erreurs ayant leur origine dans une autre discipline :**

Le transfert des compétences d'une discipline à une autre paraît naturel alors qu'il ne l'est guère et peut être à l'origine de certaines erreurs.

**c.8. Des erreurs causées par la complexité propre du contenu :**

On vise ici l'écart qui pourrait exister entre les contenus que cherchent à diffuser les enseignants et ceux que mettent en œuvre les élèves.

**d. Le statut de l'erreur dans l'apprentissage du FLE :**

En didactique, la représentation que l'on se fait de l'acte d'apprendre a évolué au cours du temps et a donc fait évoluer la conception d'erreur ainsi que sa représentation de la notion de faute. On est passé à celle d'erreur ou même appelée pour certains marque transcodique ou production non conforme.

Comme le note (Narcy-Combes, 2005). L'erreur donc a été revalorisée et bénéficie actuellement de plus en plus d'un statut positif : on suppose que c'est en se trompant que l'apprenant avance dans ses apprentissages.

Certains didacticiens considèrent même l'erreur comme un signe du savoir-faire discursif de l'apprenant (gestion des situations de communication, signe de la créativité du sujet). A cet effet, l'apprenant est capable de réutiliser des

unités nouvelles apportées par l'enseignant en les combinant entre elles et en les réexploitant avec des unités déjà acquises. Cette production langagière qu'il est capable d'émettre porte de nombreuses appellations, la plus récente est celle de « l'output ».

Quant à notre contexte sociolinguistique algérien, l'utilisation de la langue française par les apprenants algériens se caractérise par une situation d'interlangue; une situation où deux langues sont mises en présence et dont l'une est première, alors que la seconde est considérée comme une langue étrangère avec cependant une certaine interpénétration entre les deux, aboutissant à la création d'un système spécifique puisant dans la première, ainsi que la seconde langue tout en constituant des règles qui lui sont propres. Dans ce même contexte les erreurs commises par les apprenants peuvent également être perçues comme les traces d'une stratégie d'apprentissage puisqu'elles manifestent de la part de l'apprenant un besoin, un investissement et /ou le détournement d'une difficulté.

Quant à la langue étrangère, la stratégie de l'apprenant consiste alors à produire des hypothèses qui ne seront pas toujours validées et à attendre un feedback de l'enseignant à savoir une reprise ou une correction. Ce nouveau statut attribué à l'erreur a aussi permis à l'enseignant d'accéder à l'interlangue de l'apprenant, de savoir où il en est dans son apprentissage de la langue étrangère comme le signale Corder dans son article « **Que signifient les erreurs des apprenants** » : [...] *les erreurs systématiques des apprenants [...] permettent de reconstruire leur connaissance temporaire de la langue ,c'est-à-dire leur compétence transitoire.*" (Corder, 1980, p :13).

## 2. Corpus et classification d'erreurs suivie :

Les méthodes de classification d'erreurs sont nombreuses, pour notre étude de la notion d'« erreur » nous avons opté pour une catégorisation qui englobe toutes les erreurs. Et en même temps qui reflète la fonctionnalité des erreurs dans le système linguistique en construction du savoir de l'apprenant.

Notre corpus est constitué de 618 erreurs relevées des productions écrites rédigées lors des séances consacrées à cette dernière par des élèves de 3 année secondaires ,filière des langues étrangères. Nous présenterons dans la suite le classement des erreurs adopté dans notre recherche ainsi qu'une partie des résultats obtenus pour une éventuelle remédiation.

### a. Les erreurs lexicales :

L'apprentissage lexical comprend l'apprentissage des deux composantes du signe linguistique « la représentation des formes perceptives des mots » ou le signifiant » ainsi que « la représentation sémantique ou le signifié ». A cet effet, on

peut distinguer deux sortes d'erreur au niveau lexical ; erreur lexicale de forme et erreur lexicale de concept ou de signification.

**a.1. L'erreur lexicale de forme :**

On regroupe dans cette catégorie les erreurs qui concernent la forme du mot : forme orale (prononciation) et forme écrite (orthographe) mais dans le présent travail on s'intéresse qu'à la forme écrite, appelée souvent dans les autres travaux effectués sur l'erreur par « les erreurs d'orthographe ».

L'erreur lexicale de forme englobe les erreurs causées par le manque ou l'addition des lettres ou des accents ,ce qui créent des mots qui n'existent pas en français comme par exemple (ibou\*, hôpital\*, bateau\*,.....etc.). Dans notre travail de recherche on considère les erreurs qui concernent le genre des noms par exemple « un porte\* » , « le route\* » comme des erreurs lexicales de forme. Car en mémorisant les mots, nous pourrions considérer l'ensemble de nom et d'article comme une unité intégrale. A la place de retenir par cœur seulement la partie nominale, par exemple (chambre) il vaut mieux mémoriser le nom avec l'article (une chambre). Donc une telle erreur est provoquée non pas par la mauvaise maîtrise de l'article mais plutôt par une fausse mémorisation de l'ensemble du mot.

Quant aux erreurs de l'accord en genre pour les adjectifs provoqués par la confusion du genre des noms on les regroupe aussi dans l'erreur lexicale de forme, comme par exemple (une belle\* salon). En revanche, les erreurs de l'accord de l'adjectif qui ne sont pas causées par l'erreur (une vieil \*femme ) on la classe dans l'erreur grammaticale.

**a.2. L'erreur lexicale de concept :**

L'erreur lexicale de concept est entraînée par des connaissances insuffisantes sur les propriétés sémantiques des unités lexicales. En d'autres mots c'est la mauvaise maîtrise de la relation entre le mot visé, ses synonymes, ses antonymes, et ses proches. Autrement dit l'erreur, elle se localise sur l'axe paradigmatic. Au lieu de choisir le mot visé, l'apprenant choisit un autre mot situé sur l'axe paradigmatic du mot visé .Tandis que l'erreur grammaticale se localise sur l'axe syntagmatic est témoin d'une mauvaise corrélation entre les différentes parties de la phrase.

**b. Les erreurs grammaticales :**

Les erreurs commises par les apprenants de classe de langue, et notamment en classe de FLE sont plus compliquées et dépasse la maîtrise d'un nombre nécessaire de vocabulaire, car l'assimilation de la grammaire est aussi d'une grande importance. La grammaire est définie comme étant l'ensemble des

règles d'usage qu'il faut suivre pour parler et écrire correctement une langue. Elle comprend l'étude de morphologie, de syntaxe et de sémantique. La morphologie française englobe la morphologie flexionnelle et dérivationnelle.

A la morphologie s'ajoute la syntaxe et la sémantique. Pour résumer la catégorie des erreurs grammaticales on peut distinguer : des erreurs morphologiques (dérivationnelles et flexionnelles), des erreurs syntaxiques et des erreurs sémantiques.

### **b.1. L'erreur morphologique :**

Nicole Delbecque dans son livre « *Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage* », considère la morphologie comme : « *l'étude des composants qui entrent dans la formation des mots et des unités grammaticales.* » (Delbecque, 2002, p. 75).

#### **b.1.1.L'erreur morphologique dérivationnelle :**

L'apprenant du FLE découvre dès ses premiers apprentissages la relation entre les mots de la même famille par exemple : apprendre, apprenant, apprentissage ...etc. Ce qui permettrait à l'apprenant de comprendre ces règles ainsi que de les mieux mémoriser. A cet effet l'apprenant montre un grand intérêt à la formation des mots en utilisant ces règles (préfixales, suffixales et parasynthétiques). Ce qui pourrait conduire parfois à une non maîtrise ou une utilisation erronée de ces règles, qui font apparaître des mots qui n'existent pas en français. A cet effet, les erreurs qui concernent la formation des mots on les a regroupées dans cette catégorie d'erreur morphologique dérivationnelle.

#### **b.1.2.L'erreur morphologique flexionnelle :**

Dans cette catégorie on regroupe toutes les erreurs de flexion en genre et en nombre d'adjectifs qualificatifs, d'adjectifs possessifs ou de pronoms. Elle concerne aussi la modification morphologique du verbe qui dépend non seulement du sujet mais aussi du temps, d'aspect et de la modalité. Dans d'autres recherches faites ce type d'erreur est considéré comme erreur de conjugaison.

### **b.2.L'erreur syntaxique :**

On classe dans cette catégorie les erreurs qui naissent à partir du non respect des règles régissant les relations entre les mots et les syntagmes. Autrement dit, ce sont des erreurs qui concernent la formation des syntagmes ou les relations de rection entre les différentes parties constituant une phrase comme: la collocation, la connexion et l'ordre des mots ;ainsi que l'omission de certaines parties qui causerait des phrases incomplètes ou la mauvaise composition de la phrase.

Quand un mot appelle un autre syntaxiquement, on parle de régime de rection. Par exemple ; pour le verbe « chanter », lorsqu'il est transitif, il appelle forcément « un chanteur » et « une chanson », (Maria chante une chanson). Lorsqu'il est intransitif il n'appelle que « le chanteur » (Maria chante). Dans l'exemple « La petite fille chante » le verbe chanter régit le nom « fille » qui régit le déterminant « la » et l'adjectif « petite ». Notons que ce type de contrainte entre les mots est appelé rection en linguistique.

### **b.3. L'erreur sémantique :**

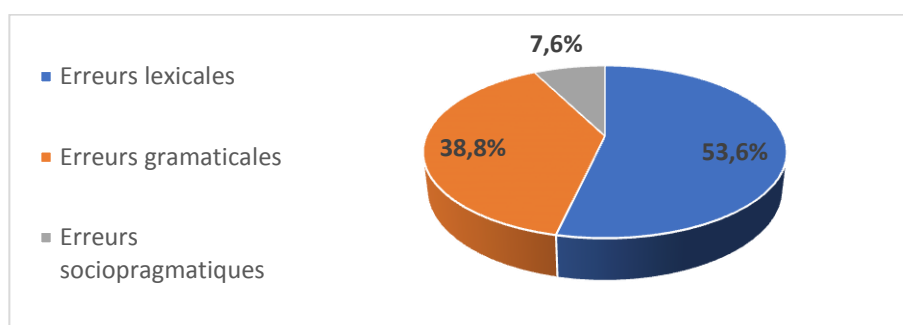
Comme son nom l'indique, cette catégorie regroupe les erreurs de sens ou de signification qui se trouvent dans les différentes unités de langue : lexème, mot, syntagme, phrase et même texte. Il est à noter que dans notre travail de recherche les erreurs concernant le sens des mots pleins (noms, verbes, adjectifs) on les a déjà classées dans l'erreur lexicale de concept. A cet effet, seulement les erreurs qui concernent le sens des mots outils, des syntagmes et de la phrase entrent dans la catégorie sémantique.

### **c. Des erreurs sociopragmatiques :**

On met dans cette catégorie, les erreurs liées à l'ignorance des règles d'usage d'une langue étrangère qui pourrait causer des malentendus entre les interlocuteurs, par exemple « adapter son registre aux circonstances, à la situation, aux interlocuteurs, ...etc. ».

Comme toutes autres langues, la langue française a ses propres règles d'usage, qui ne sont en réalité que le produit d'une longue évolution de la langue et de la culture et dont la maîtrise soit nécessaire pour un bon usage de la langue.

### **3-Analyse des résultats :**



Suite à l'application de notre classification des erreurs selon la typologie annoncée en amont ,nous avons trouvé les résultats présentés au dessus . Nous



constatons une dominance des erreurs lexicales par rapport aux deux autres types ( grammatical et sociopragmatique).

il nous est devenu possible de mieux orienter les activités didactiques portant sur les domaines les plus problématiques pour les apprenants.

A titre d'exemple ; la morphologie (qui fait partie de l'erreur grammaticale dans notre recherche et qui comprend ici la forme orthographique des mots) et la syntaxe sont des domaines plutôt structuraux: elles sont souvent compositionnelles et peuvent donner lieu à des études contrastives intralinguales (à l'intérieur d'une même langue entre l'interlangue et la langue cible), ou interlinguales (entre les différentes langues). C'est ainsi que l'analyse des erreurs morphologiques, serait plutôt structurale et sa remédiation doit faire appel à l'automatisation. Quant à la sémantique (au sens large qui comprend à la fois la signification des mots) et la pragmatique sont rarement compositionnelles, c'est pourquoi l'analyse d'erreur sémantique (erreurs lexicales de concept et erreurs grammaticales sémantiques) et pragmatiques doivent trouver leur remédiation ainsi liée aux orientations cognitives.

#### **Conclusion:**

Cette recherche démontre une synthèse sur la notion d'erreur et sa pédagogie en didactique des langues. Dans cette optique notre corpus d'observation constitué à partir des productions écrites des apprenants, nous a permis de resserrer la problématique de la recherche autour de cette notion d'erreur et de nous concentrer essentiellement sur son statut et son rôle comme indicateur des difficultés scripturales pour une meilleure remédiation.

#### **Bibliographie :**

- 1- Astolfi, J. P. (2012). *L'erreur, un outil pour enseigner*. ESF Sciences Humaines.
- 2- Corder, P. (1980). Que signifient les erreurs des apprenants?. Dans *Langages* n°(57), 9-15.
- 3- Cuq, J, P. (2003). Dictionnaire de didactique du français. *Paris: CLE international*, 214-216
- 4- Delbecque, N. (2002). Linguistique cognitive. *Comprendre comment fonctionne le langage*. Bruxelles: De Boeck & Larcier.
- 5- *Dictionnaire Hachette encyclopédique édition*.
- 6- *Le petit Larousse illustré* . (1972)
- 7- Marquilló, M. (2002). *L'interprétation de l'erreur*. CLE international.
- 8- Nancy-Combes, J. P. (2005). *Didactique des langues et TIC: vers une recherche-action responsable* (Vol. 12). Editions OPHRYS.

- 9- Rey, A. & Rey-Debove, J. (1978). *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*. Société du Nouveau Littre.
- 10- Peter, C. Brown, H. Roediger, M. McDaniel. (2014). *Mets -toi ça dans la tête ! Les stratégies d'apprentissage à la lumière des sciences cognitives*. Editions markus haller.
- 11- YING, X. (2014). *Approche cognitive en didactique des langues : analyse et interprétation d'erreurs écrites prototypiques en français langue étrangère par des apprenants chinois et remédiation*. Thèse de doctorat de l'université de Bordeaux3.
- 12- Zakhartchouk, J-M. (2019). *Enseigner avec les erreurs des élèves*. ESF sciences humaines.